

## Rupture de contrat en apprantissage

## Par founy, le 16/01/2008 à 04:44

en novembre 2007 j'ai travaillé en temps qu'apprentie dans une agence de voyages pendant ma periode d'essaie j'ai démissionné (26nov2007) j'ai envoyé ma lettre de démission par courrier recomandé avec accusé de récéption. cependant je n'ais toujours pas recu mon salaire du mois que j'ai travaillé ni mon solde de tout compte. j'ai également envoyé une lettre le 10 janv 2008 en réclamant ce qu'il me doit et en le menacant de porter l'affaire aux prud hommes mais j'ai toujours rien et je n'ais pas eu de réponse de sa part par courrier. Que puis-je faire?

A qui doit-je faire appel pour me conseillé sachant que je ne pense pas avoir les moyens de me payé un avocat? merci de me repondre stéphanie